



AVIS PUBLIC

UNE SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL SERA TENUE AU LIEU ORDINAIRE DES SÉANCES À LA SALLE MUNICIPALE DE SAINT-MARTIN

MERCREDI LE 15 DÉCEMBRE 20H00

ET SERA PRIS EN CONSIDÉRATION

1. LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021
2. LE DÉPÔT DU PLAN TRIENNAL 2022-2025

Copie certifiée conforme ce **1 décembre 2021**.

Simon Leclerc, Sec.-très.